

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération :
Don financier pour la
réserve communale de
sécurité civile.

N°40/2023

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17 AVR. 2023

ID : 013-211300173-20230411-402023DEL-DE



Séance du MARDI 11 AVRIL 2023

Le onze avril deux mille vingt-trois à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, DEFANAS Anne-Laure (arrivée à 18h55)
Bernard MOMPEURT, Pascal MAFFEI, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : SOLINAS Alexandra, (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia (pouvoir donné à Renée AMY), SCHOENY Michel (pouvoir donné à Bernard MOMPEURT)

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. Jean-Louis ROCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2142-1,

Monsieur Jean-Louis ROCHE expose à l'assemblée qu'un don de 1 000 € en chèque a été fait par Messieurs Parsi et Muller suite aux incendies du massif de la Montagnette en juillet 2022 en remerciement de l'intervention de la réserve communale de sécurité civile et afin de contribuer à l'équipement des bénévoles de la réserve communale de sécurité civile.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE,

OUÏ l'exposé de Monsieur Jean-Louis ROCHE et après en avoir délibéré,
DECIDE d'accepter la somme de 1 000€ au titre de don pour l'équipement des bénévoles de la réserve communale de sécurité civile.
DIT que cette somme sera inscrite au budget 2023.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :